

Désindustrialisation et ré-industrialisation à Marseille fin XIXe-début XXe siècle

l'exemple des activités chimiques traditionnelles

Xavier Daumalin



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/rives/4494>

DOI : 10.4000/rives.4494

ISSN : 2119-4696

Éditeur

TELEMME - UMR 6570

Édition imprimée

Date de publication : 15 octobre 2013

Pagination : 47-62

ISSN : 2103-4001

Référence électronique

Xavier Daumalin, « Désindustrialisation et ré-industrialisation à Marseille fin XIXe-début XXe siècle », *Rives méditerranéennes* [En ligne], 46 | 2013, mis en ligne le 15 octobre 2014, consulté le 20 mars 2020.
URL : <http://journals.openedition.org/rives/4494> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/rives.4494>

Désindustrialisation et ré-industrialisation à Marseille fin XIX^e-début XX^e siècle : l'exemple des activités chimiques traditionnelles

Xavier DAUMALIN

Aix-Marseille Université-UMR TELEMME

Résumé : Longtemps minimisée et marginalisée dans les discours publics dominants, la question de la désindustrialisation de la France est aujourd'hui devenue centrale. L'objectif de cette contribution n'est toutefois pas de revenir sur les fondements et sur l'ampleur des processus en cours – toujours très discutés –, ni même de dresser un état des lieux de l'industrie marseillaise à la suite des nombreuses fermetures d'usines qui se sont produites depuis les années 1970. Il vise plutôt à interroger le passé industriel de cette ville portuaire pour essayer de comprendre comment, au tournant des XIX^e et XX^e siècles, à une époque où les contemporains étaient déjà confrontés à la mondialisation des marchés industriels, au renouvellement des procédés de fabrication, à l'émergence de nouvelles formes d'organisation de la production et où ils débattaient tout aussi vivement qu'aujourd'hui des mérites respectifs du libre-échange et du protectionnisme, les industriels de la place se sont adaptés pour essayer de maintenir leurs activités.

Abstract: The question of deindustrialization in France, long disregarded and marginalized in the dominant public discourse, has today become a central issue. However, the goal of this contribution is not to review the reasons or the magnitude of the on-going processes – still very controversial –, nor to describe Marseille's industry following the closure of a large number of factories that have occurred since the 1970's. Rather, it aims to look back in the industrial past of the harbour city in order to try to understand, at the turn of the XIXth and XXth centuries, at a time when contemporaries confronted industrial markets globalization, renewal of manufacturing processes, development of new forms of organisation and production and when they also strongly debated about the relative merits of free trade and protectionism, how did industrialists adapt to try to maintain their activities.

Longtemps minimisée et marginalisée dans les discours publics dominants, la question de la désindustrialisation de la France est aujourd'hui devenue centrale et rares sont les responsables politiques qui songeraient désormais à la nier. L'objectif de cette contribution n'est toutefois pas de revenir sur les fondements et sur l'ampleur des processus en cours – toujours très discutés –, ni même de dresser un état des lieux de l'industrie marseillaise à la suite des nombreuses fermetures d'usines qui se sont produites depuis les années 1970. Il vise plutôt à interroger le passé industriel de cette ville portuaire pour essayer de comprendre comment, au tournant des XIX^e et XX^e siècles, à une époque où les contemporains étaient déjà confrontés à la mondialisation des marchés industriels, au renouvellement des procédés de fabrication, à l'émergence de nouvelles formes d'organisation de la production et où ils débattaient tout aussi vivement qu'aujourd'hui des mérites respectifs du libre-échange et du protectionnisme, les industriels de la place se sont adaptés pour essayer de maintenir leurs activités. Bref, un regard en arrière, pour aider à la mise en perspective des désindustrialisations actuelles. Nous prendrons comme exemple l'industrie chimique traditionnelle, poids lourd de l'économie marseillaise, en rappelant tout d'abord la nature des remises en cause auxquelles cette branche fut confrontée, puis en analysant les réponses apportées par les industriels pour tenter de retrouver une certaine compétitivité – notamment du point de vue technique et organisationnel –, avant d'établir le bilan des différentes stratégies suivies.

LES « TROIS S » DE LA CHIMIE MARSEILLAISE

Au début des années 1880, l'industrie chimique marseillaise est dominée par trois productions : le savon, le soufre raffiné et la soude. Leurs caractéristiques sont le fruit d'histoires différentes.

Implantée à Marseille depuis le XIV^e siècle, comprenant 64 établissements et 950 ouvriers pour une production annuelle de l'ordre de 80 000 tonnes, la savonnerie est à la fois la plus ancienne et la plus importante de ces trois activités. Ses usines sont faiblement mécanisées – à l'exception de quelques unités de production comme celles de Jules Charles-Roux – et enclavées dans le tissu urbain, ce qui ne facilite pas leur gestion et alourdit les prix de revient. Elles sont exploitées par une poignée de familles, parfois depuis le début du siècle, dans le cadre de sociétés en nom collectif dont le capital social excède rarement 500 000 francs. Leurs matières premières proviennent du bassin méditerranéen – huile d'olive, soude, charbon –, mais aussi de la côte occidentale d'Afrique (arachides, palmistes, huile de palme) et d'Inde (sésames, arachides) par le canal de Suez. La savonnerie marseillaise – premier centre français de saponification – vend alors l'essentiel de sa production en France et dans les territoires coloniaux pour les besoins de l'industrie et des consommateurs.

Le raffinage du soufre présente une physionomie différente. Introduit au XVII^e siècle, il est animé par six établissements qui emploient près de 220 ouvriers pour une production d'environ 30 000 tonnes. Ces raffineries importent leurs matières premières de l'ensemble du bassin méditerranéen – soufre brut de Sicile, charbon du Gard et des Bouches-du-Rhône – et produisent principalement pour la viticulture du Midi. La société des Raffineries de soufre méridionales domine la branche¹. Fondée en 1880 sous la forme d'une société anonyme avec l'aide de la Société marseillaise de crédit (SMC), elle dispose d'un capital social de 1 250 000 francs et exploite trois usines dans Marseille, dont une dédiée à la production de sulfure de carbone, un produit dérivé de plus en plus recherché par les viticulteurs pour lutter contre le phylloxéra.

Les soudières Leblanc constituent un troisième cas de figure. Depuis l'adoption de la technique du grillage des pyrites pour réduire leurs coûts d'approvisionnement en soufre, les installations industrielles des soudières se sont complexifiées, les immobilisations se sont accrues et la branche s'est concentrée². Quatre entreprises contrôlent désormais le marché marseillais, contre une trentaine au début du XIX^e siècle : la Compagnie générale des produits chimiques du Midi, à Istres, société anonyme de 3 millions de francs soutenue par la SMC³ ; la Compagnie des produits chimiques d'Alais et de la Camargue, Péchiney & Cie, société en commandite par actions fondée en 1855 par Henry Merle avec un capital de 4 millions de francs⁴ ; la Compagnie d'exploitation des minerais de Rio-Tinto, société anonyme de 15 millions de francs fondée en 1881 à l'Estaque⁵ ; la société en nom collectif Duclos & Cie à Septèmes. Leurs matières premières proviennent du bassin méditerranéen – sel, charbon, pyrites – tandis que leur production, d'environ 40 000 tonnes, est

1 Il s'agit de la transformation de l'ancienne société en nom collectif du raffineur de soufre Léonce Vézian. Ce dernier contrôle 64 % du fonds social et la Société marseillaise de crédit 18 %.

2 Le procédé Leblanc permet de produire de la soude par décomposition du sel marin avec de l'acide sulfurique. Cet acide est lui-même obtenu en faisant brûler un mélange de soufre et de salpêtre dans des fours adossés à des chambres de plomb où s'opère la condensation des gaz dégagés pendant la combustion. Le soufre entre pour environ 30 % dans le prix de revient de l'acide sulfurique. Mais avec la hausse des cours - consécutive à la découverte, dans les années 1850, des propriétés du soufrage à sec dans la lutte contre l'oïdium des vignes -, les industriels de la soude adoptent progressivement le système du grillage des pyrites de cuivre ou de fer, devenu rentable. En étant grillées dans des fours, les pyrites métallifères libèrent des vapeurs de soufre qui sont ensuite mises en contact avec des vapeurs nitreuses, de la vapeur d'eau et de l'oxygène, puis condensées dans des chambres de plomb pour donner l'acide sulfurique recherché. Les soudiers n'ont ainsi plus besoin du soufre importé des mines de Sicile et raffiné à Marseille.

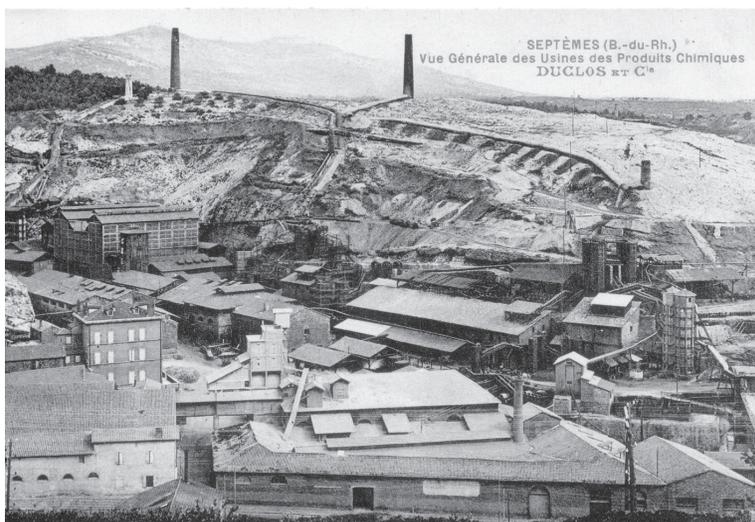
3 La SMC contrôle 35 % du capital social.

4 Les principaux actionnaires sont lyonnais. L'entreprise s'approvisionne en sel en Camargue, au Salin-de-Giraud, et en pyrites dans le Gard, non loin de Salindres, où se trouve également sa soudière.

5 L'usine de l'Estaque produit de la soude Leblanc et du soufre à partir des pyrites extraites des mines espagnoles de la Compagnie des mines de Rio-Tinto, dont elle est la filiale française.

principalement écoulee auprès des savonneries et des verreries de la région.

Illustration 1. Carte postale de la société Duclos



Vue générale des usines des produits chimiques Duclos et C^{ie}, Septèmes (Bouches-du-Rhône). © Collection particulière.

Au tournant des XIX^e et XX^e siècles, ces trois branches sont confrontées à des remises en cause techniques, organisationnelles et commerciales. Dans la soude, les industriels marseillais sont concurrencés par la soude dite à l'ammoniaque du groupe belge Solvay, une des premières multinationales industrielles⁶. Cette nouvelle technologie offre plusieurs avantages : elle donne une soude plus pure, laisse peu de résidus et permet de baisser les prix de vente d'environ 30 % grâce à la diminution des coûts de production puisqu'il n'est désormais plus nécessaire d'investir des sommes importantes dans l'installation, le fonctionnement et l'entretien des fours à griller les pyrites et des chambres de plomb pour la fabrication de l'acide sulfurique.

⁶ Le procédé de la soude dite à l'ammoniaque consiste à obtenir du carbonate de soude en faisant réagir de l'acide carbonique sur une saumure saturée d'ammoniaque. Connu depuis le début du XIX^e siècle, mais longtemps délaissé en raison du prix trop élevé de l'ammoniaque et des difficultés à concevoir une installation où la réaction chimique puisse s'opérer correctement et de façon rentable, le procédé s'est progressivement imposé dans le courant des années 1870. La multiplication des usines à gaz a fait chuter le prix de l'ammoniaque, sous-produit de la distillation de la houille, et l'industriel belge Ernest Solvay est parvenu à mettre au point un système technique – la célèbre colonne Solvay – qui produit de la soude à l'ammoniaque à un prix de revient très compétitif (Philippe MIOCHE, « Ernest Solvay, de la création d'une multinationale à la conquête du marché français », dans Jacques MARSEILLE, *Créateurs et créations d'entreprises de la révolution industrielle à nos jours*, Paris, ADHE, 2000, p. 649-676).

Depuis 1874, Solvay est implantée en France avec l'usine de Dombasle, près de Nancy ; en 1895, le groupe densifie son dispositif en s'installant en Provence, à Salin-de-Giraud, pour s'emparer du débouché des savonneries et des verreries locales toujours dominé par les soudières Leblanc⁷. À partir de 1902, l'usine de Salin-de-Giraud tente d'obtenir un avantage concurrentiel décisif en lançant un nouveau produit : les lessives caustiques. Jusqu'à présent, les soudières fournissaient de la soude solide en sac et c'était ensuite aux savonniers de préparer leurs lessives. Ils disposaient pour cela de magasins de stockage, de bacs de dissolution et de lavage, de réservoirs, de pompes et de tout un réseau de canalisations : « L'ensemble de ces installations atteignait presque, comme encombrement et dépenses, ceux de la savonnerie elle-même »⁸. Solvay propose désormais des lessives prêtes à l'emploi. Le produit est plus cher à l'achat que les habituels sacs de soude, mais il permet aux savonniers de réaliser des économies de fonctionnement qui compensent largement le surcoût initial. La démarche permet surtout à Solvay de valoriser sa production en donnant une plus grande rentabilité à un marché où les marges bénéficiaires sont devenues trop faibles compte tenu de l'importance de la concurrence.

La situation est tout aussi préoccupante dans le soufre. Là encore, le marché est bouleversé par l'évolution des données techniques. Le monopole de fait exercé depuis des siècles par les mines de Sicile dans l'approvisionnement des raffineries de soufre marseillaises, est remis en cause par une nouvelle technique d'extraction mise au point en 1894 par le chimiste Hermann Frasch, ancien collaborateur de Rockefeller à la Standard Oil Cy⁹. Au lieu de continuer à forer des puits d'où l'on extrait péniblement un minerai qu'il faut ensuite purifier avant de pouvoir l'expédier vers les raffineries européennes, Hermann Frasch injecte de la vapeur d'eau dans le sous-sol qui liquéfie le soufre avant que celui-ci ne soit remonté à la surface par un courant d'air comprimé. L'innovation est fondamentale : elle permet d'étendre l'extraction du soufre aux filons les plus difficiles d'accès, d'exploiter plus complètement les gisements, d'obtenir un produit nettement plus pur et de faire baisser les prix de vente de façon drastique grâce la réduction des coûts d'exploitation. En 1907, des chargements en provenance de Louisiane sont signalés à Cette (Sète à partir de 1927) et à Marseille. Le soufre américain y est vendu 4 francs les 100 kg, contre

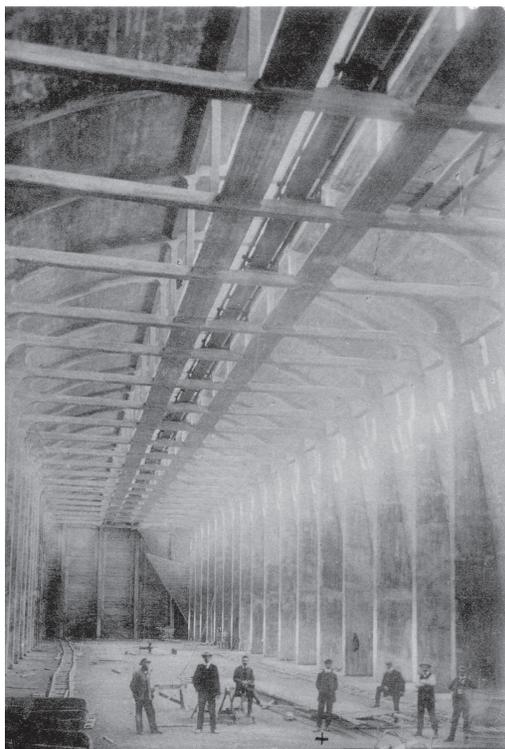
7 Entre 1895 et 1897, près de 5 millions de francs sont investis par Solvay dans la construction d'un vaste ensemble usinier (unité de production et cité ouvrière) capable de produire 30 000 à 40 000 tonnes de soude par an, ce qui correspond à peu près à la capacité de consommation annuelle des savonneries marseillaises (Xavier DAUMALIN, Olivier LAMBERT, Philippe MIOCHE, *Une aventure industrielle en Camargue. Histoire de l'établissement Solvay de Salin-de-Giraud (1895 à nos jours)*, Aix-en-Provence, REF.2C éditions, 2012, 191 p.).

8 *Compte-rendu de la situation commerciale et industrielle de la circonscription de Marseille*, Marseille, 1910.

9 Contrairement aux soudières Leblanc qui, depuis les années 1850, produisent du soufre à partir du grillage des pyrites, les raffineries de soufre marseillaises, dont les installations industrielles sont plus rudimentaires, continuent à s'approvisionner auprès des mines de Sicile.

10 francs pour le soufre sicilien... En 1908, Hermann Frasch s'implante à Marseille avec les Raffineries internationales de soufre (RIS) – filiale de sa société américaine Union Sulphur Cy – et fait construire une vaste usine qui entre en production dès l'année suivante. L'établissement raffine du soufre importé de Louisiane par les navires de l'Union Sulphur Cy. Avec une production de 10 000 tonnes en 1913, les RIS sont devenues la plus importante raffinerie de soufre de Marseille.

Illustration 2. Carte postale des raffineries internationales de soufre



Intérieur du magasin de soufre brut en ciment armé. © Collection particulière.

Le cas de la savonnerie est un peu différent, même s'il aboutit à un constat similaire. Les industriels de la branche sont confrontés à l'agressivité de leurs homologues anglais et allemands qui disposent souvent d'une plus large assise financière, d'un outillage moderne et d'une organisation fondée sur une concentration verticale très poussée. Les exemples les plus spectaculaires sont ceux des groupes Jurgens, Van der Bergh et surtout Lever. Dès 1895, la firme de Port-Sunlight exploite des plantations, des comptoirs, des compagnies de navigation, des huileries, des usines de soude et des savonneries implantées en Europe et en Australie. Face à des entreprises intégrées qui sont d'ores et déjà positionnées à

l'échelle planétaire, les savonneries marseillaises ne semblent pas en mesure de résister efficacement et donnent l'impression d'être des proies faciles pour des concurrents mieux organisés et disposant d'une solide trésorerie. C'est ce qui s'amorce en 1913 lorsque l'Associated Enterprises Ltd et James Lever rachètent 70 % du capital des Anciens établissements Charles-Roux fils, puis 20 % de la Savonnerie La Vierge. Contrairement à l'Union Sulphur Cy ou à Solvay, Lever cherche à s'emparer du marché marseillais en privilégiant le rachat de savonneries existantes. Mais qu'elle soit interne ou externe, la croissance de ces premières multinationales industrielles de la chimie déstabilise les positions des industriels marseillais.

S'ADAPTER

Comment les industriels marseillais essayent-ils d'enrayer cette concurrence et de retrouver une certaine compétitivité ? Leurs réponses sont diverses et varient en fonction des branches, du profil de l'entrepreneur et des circonstances. Et elles ne font pas non plus toujours l'unanimité, surtout lorsqu'elles visent à modifier les paramètres commerciaux de l'activité industrielle. En 1880, les industriels de la soude réclament ainsi une augmentation des droits de douane sur les importations de soude pour limiter les arrivages des produits Solvay et se heurtent immédiatement à l'opposition des savonniers, très intéressés par la soude à l'ammoniaque. Le maintien de la libre importation des matières premières est l'un des dogmes les mieux enracinés au sein des milieux d'affaires marseillais. De leur côté, les raffineurs de soufre tentent de faire pression sur les producteurs siciliens et américains en créant en 1908 un pool d'achat national – l'Association française pour l'achat des souffres bruts – qui ne résiste pas à la mésentente des industriels et vole en éclats au bout de quelques mois.

Au-delà de ces réponses sommes toutes assez classiques – hausse des droits de douane ; achats collectifs de matières premières –, les industriels marseillais jouent aussi la carte de l'innovation. Les soudiers tentent par exemple de résoudre le problème posé par l'irruption du procédé Solvay en essayant de promouvoir leur propre filière industrielle de soude à l'ammoniaque. C'est un peu une originalité puisque partout ailleurs les soudières Leblanc préfèrent travailler sous licence Solvay. À Salin-de-Giraud, Alfred Rangod Péchiney réaménage ainsi de vieilles installations pour y développer un procédé industriel breveté par les Allemands Wegelin et Hübner, mais les résultats sont décevants. L'initiative des dirigeants de la Compagnie générale des produits chimiques du Midi est plus probante. Associés à un groupe d'hommes d'affaires protestants que l'on retrouve dans de nombreuses autres activités – les familles Imer, Baux et Leenhardt –, ils créent à Sorgues, dans le Vaucluse, une usine de soude à l'ammoniaque qui utilise les brevets de l'ingénieur

marseillais Jules Boulouvard. C'est la première fois qu'une usine française se lance avec succès dans la production industrielle de la soude à l'ammoniaque. Dans les années 1880, l'usine de Sorgues produit entre 3 000 et 4 000 tonnes de soude à l'ammoniaque par an, ce qui demeure toutefois insuffisant au regard des besoins des savonneries marseillaises. Devant le succès remporté par les lessives Solvay, les soudières Leblanc de la région se lancent également dans la production de lessives. Parallèlement, elles investissent dans la récupération et dans la valorisation des sous-produits de la filière Leblanc qui étaient jusque-là rejetés dans l'atmosphère ou vendus en faibles quantités. C'est le cas des gaz chargés d'acide chlorhydrique dégagés au moment de la décomposition du sel marin par l'acide sulfurique (première phase du procédé Leblanc). L'acide chlorhydrique trouve désormais plusieurs débouchés. Il est tout d'abord employé dans la préparation des plaques photographiques et dans la production de la colle. C'est pour ce marché qu'en 1898 la Compagnie générale des produits chimiques du Midi construit une usine d'osséine (colle) à proximité de sa soudière. Depuis la mise au point des procédés Weldon (1868) et Deacon (1870), il est aussi utilisé pour la fabrication du chlore, un produit très demandé dans l'industrie textile et l'armement. En 1881, la Compagnie d'exploitation des minerais de Rio-Tinto industrialise le procédé Weldon dans son usine de l'Estaque ; en 1886, Alfred Rangood Péchiney, aidé de l'ingénieur marseillais Jules Boulouvard, s'engage dans la même voie dans son établissement de Salindres ; en 1896-1900, la Compagnie générale des produits chimiques du Midi et la société Duclos & Cie développe le procédé Deacon, nettement plus rentable¹⁰. Parallèlement, les mêmes usines trouvent de nouveaux et d'importants débouchés à l'acide sulfurique avec l'essor de la production des superphosphates¹¹ et le développement du raffinage du pétrole¹².

Les innovations de produits existent aussi dans les huileries/savonneries. Les entrepreneurs cherchent de nouvelles opportunités de croissance en se tournant davantage vers le marché des consommateurs, plus rémunérateur. En 1897, Rocca, Tassy & de Roux se lance ainsi dans la production des beurres végétaux sous la marque Végétaline. Les marges dégagées sont attractives et l'entreprise est rapidement imitée par d'autres industriels : Magnan frères, les Établissements Verminck, Darier de Rouffio, les Établissements Roberty, la Société des produits alimentaires extraits de la noix de coco ou la société Coco Provence. Les marques se multiplient : Cocose,

10 Le procédé Weldon entraînait la perte de 60 % du chlore contenu dans l'acide chlorhydrique.

11 La fabrication des superphosphates s'effectue à partir de deux matières premières : des phosphates, importés des mines du Gard, du Lot, du Tennessee et surtout d'Algérie (1894), de Tunisie (1899) et du Maroc (1921) ; de l'acide sulfurique, à raison de 550 kg pour une tonne de superphosphates. En 1913, la production d'engrais des usines chimiques de la région peut être estimée à 370 000 tonnes, soit 22 % de la production nationale.

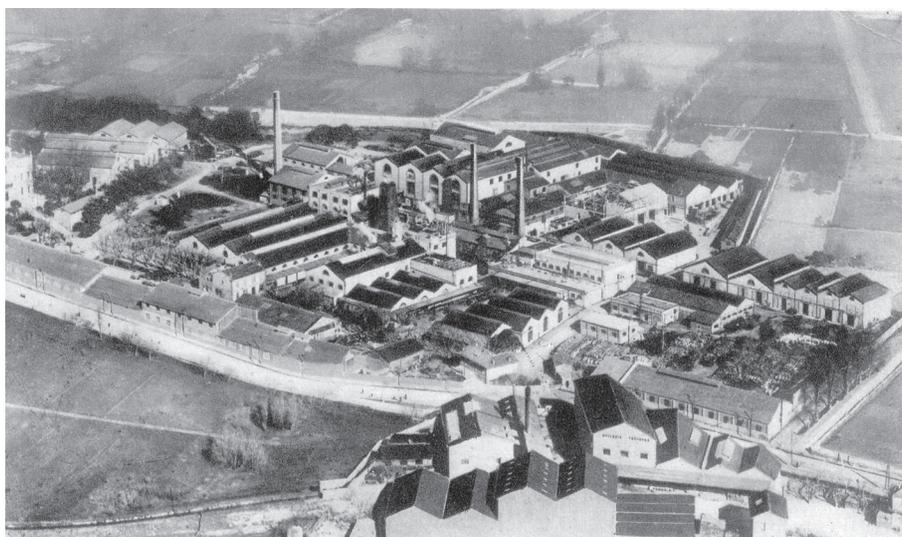
12 Dans ces années-là, la transformation du brut est obtenue par un traitement à base d'acide sulfurique.

Beurréose, Oréose, Beuriette, Coco fruitine, Coco Provence, Cocogène, Cocolina etc. Limitée à 1 500 tonnes en 1900, la production des beurres végétaux dépasse les 50 000 tonnes en 1911, pour une valeur globale d'environ 50 millions de francs. Le marché national étant cependant encore trop étroit, les deux tiers de la production sont exportés vers l'Angleterre, les Pays-Bas, la Suède, la Norvège, l'Allemagne et le Danemark. Plusieurs brevets déposés en 1909-1910 pour améliorer les opérations de raffinage permettent aussi d'introduire l'huile d'arachide, jusque-là réservée à la fabrication du savon, sur la table des consommateurs. Enfin, en 1909 le chimiste marseillais Jules Ronchetti dépose un brevet pour la fabrication des lessives de savon en poudre et fonde, en 1917, la société Persil pour passer au stade industriel.

L'innovation est encore organisationnelle. Dans le soufre, les industriels marseillais se rassemblent peu à peu autour d'une nouvelle société fondée en 1898 avec un capital de 3,7 millions de francs : les Raffineries de soufre réunies (RSR). En 1914, les RSR ont déjà absorbé cinq sociétés dont trois à Marseille – Vézian, Chambon, Boude –, une à Frontignan et la dernière à Narbonne. La société revoit ensuite ses circuits d'approvisionnement au profit du soufre américain en passant des contrats d'approvisionnement avec la Freeport Sulphur Cy (1917), une société texane qui emploie la même technologie qu'Hermann Frasch. Dans la transformation des corps gras, les industriels tentent de s'implanter à proximité de leurs principaux débouchés. Pour se rapprocher des marchés de l'Europe du Nord, principaux consommateurs de beurres végétaux, Rocca, Tassy & de Roux investit en 1902 dans la construction d'une usine de Végétaline à Hambourg ; c'est dans la même logique qu'elle fonde en 1908, à Genève, la Société des raffineries d'huiles et graisses végétales, en partenariat avec des industriels de Mannheim qui lui apportent la marque Palmine. Les savonniers cherchent aussi à réduire leurs coûts de production. Ils privilégient l'intégration huilerie/savonnerie et abandonnent les usines obsolètes ou enclavées dans l'espace urbain pour de nouvelles unités construites en dehors de la ville, à proximité du rivage et des voies ferrées. C'est le cas de Rocca, Tassy & de Roux qui exploite une usine au quartier de la Capelette, une autre au boulevard National et un troisième établissement dans le quartier du Rouet. Après avoir subi plusieurs incendies, Emilien Rocca et ses associés décident en 1903 de créer une nouvelle unité de production au nord de Marseille, en arrière des ports, dans un espace encore faiblement urbanisé. Trois nouvelles usines sont alors construites, isolées les unes des autres par de larges voies pour faciliter la circulation et réduire les risques d'incendies. Les différents établissements sont reliés à une chaufferie et à une centrale qui distribuent la vapeur et l'électricité dans tous les ateliers. Le site dispose également d'ateliers de mécanique, de chaudronnerie, d'électricité, d'une tonnellerie mécanique réparant ou fabricant près de 50 000 fûts par an et d'un atelier d'emballages métalliques équipé de machines capables de former, accrocher et souder automatiquement jusqu'à 50 000 corps de boîte de Végétaline chacune en 8 heures. Il est aussi doté d'un laboratoire d'analyse où des chimistes veillent à

garantir aux consommateurs une qualité constante pour l'ensemble de la production. Dès 1913, ce nouvel ensemble usinier de Rocca, Tassy & de Roux est considéré comme un des plus importants de France dans la transformation des oléagineux. La même stratégie est suivie par les Établissements Verminck qui, en 1912, exploitent pas moins de cinq usines dans Marseille. Au lendemain de la guerre, les dirigeants engagent la construction d'une vaste usine bord-à-quai dans le chenal de Caronte, à l'entrée de l'étang de Berre. Comprenant une huilerie et une savonnerie équipées d'un appareillage technique moderne – dont le système d'extraction de l'huile par solvant –, le site dispose aussi une cité ouvrière capable d'accueillir 850 ouvriers.

Illustration 3. Carte postale Rocca, Tassy & de Roux



Vue aérienne des usines Rocca, Tassy & de Roux et Savonneries de la Méditerranée, Marseille.
© Collection particulière.

Qu'elles concernent les produits ou l'organisation des sociétés et des sites industriels, ces innovations sont favorisées par l'amélioration du niveau de formation des équipes dirigeantes – les ingénieurs sont de plus en plus nombreux –, l'emploi jamais démenti d'une main-d'œuvre immigrée bon marché et par l'ouverture des entreprises à des sources de financement externes en provenance des agents de change de la bourse de Marseille, de la bourgeoisie – des veuves notamment – et des banques locales telles que la SMC, P. Zarifi & fils, Bonnasse frères, F. Cassati & Cie ou Mathieu-Martin¹³.

13 « La diversification des sources de financement », dans Xavier DAUMALIN, *Capitalisme familial et seconde industrialisation : l'exemple marseillais (1880-1930)*, mémoire inédit pour l'obtention de l'habilitation à diriger des recherches, Aix-en-Provence, Université de Provence,

BILAN

Quel bilan pouvons-nous dresser, dans l'état actuel des connaissances, à propos des stratégies suivies par les industriels de la chimie pour tenter d'enrayer la concurrence des multinationales que sont Solvay, l'Union Sulphur Cy ou Lever ?

Dans la production de soude, la victoire des lessives Solvay est rapide et sans appel. Leur production atteint 23 000 tonnes en 1905 et 39 000 tonnes en 1913¹⁴. La demande est telle que les sept réservoirs de la société au quai de Rive-Neuve, à Marseille, ne sont bientôt plus en mesure de maintenir un stock suffisant pour pouvoir approvisionner les clients en toute sécurité. En 1911, près de 270 000 francs sont donc investis par Solvay dans l'achat d'un deuxième immeuble et dans la construction de trois nouveaux réservoirs à proximité des anciens. Grâce à ses choix stratégiques, à la puissance financière de son groupe, aux performances de son appareillage industriel et au meilleur rapport qualité/prix de ses produits, Solvay s'empare du marché régional de la soude en l'espace d'une quinzaine d'années seulement. Plusieurs dates jalonnent ce succès : en 1902, Péchiney & Cie renonce à fabriquer de la soude Leblanc dans l'usine de Salindres et commence à acheter des produits Solvay ; l'année suivante, la Compagnie générale des produits chimiques du Midi abandonne à son tour la production de soude ; en 1913, les derniers fours Leblanc du département – ceux de Duclos & Cie et de la Société des produits chimiques de Marseille-l'Estaque – sont éteints. Une centaine d'années après la création des premières soudières du Midi, le cycle Leblanc s'achève. Les raffineries de soude Leblanc ne sont pas pour autant ruinées car malgré la perte de leur cœur de métier au profit de l'usine Solvay, la valorisation de l'acide sulfurique dans la production des superphosphates et celle de l'acide chlorhydrique dans la production de colle et de chlore, leur permettent de retrouver le chemin de la croissance et de pérenniser leur activité.

Le bilan est plus contrasté dans la transformation des oléagineux. Du point de vue des produits, les beurres végétaux et davantage encore l'huile d'arachide de table

2011, p. 121-146 ; *Id.*, « Usages et résistances des ouvriers immigrés dans l'industrie marseillaise (1880-1914) », dans G. BUTI, O. RAVEUX, A. BARTOLOMEI (dir.), *Travailler chez l'autre en Méditerranée (XIV^e-XIX^e siècle)*, Nice, Les Cahiers de la Méditerranée, 2012, p. 235-252.

14 Chaque tonne de lessive dégage un bénéfice de 38 francs, contre 32 francs pour les cristaux de soude et 29 francs pour le carbonate de soude : les lessives sont le produit le plus rentable de la gamme. D'autant plus que la clientèle ne cesse de s'élargir. Indépendamment des savonneries locales, qui absorbent toujours l'essentiel de la production, l'entreprise profite aussi de l'apparition de trois usines d'alumine dans la région : à Gardanne, en 1894 ; à La Barasse (11^{ème} arr. de Marseille) en 1906 ; à Saint-Louis-les-Aygalades (15^{ème} arr. de Marseille) l'année suivante. Ces usines utilisent le procédé Bayer, un système industriel qui nécessite l'emploi de grandes quantités de lessive caustique (Philippe MIOCHE, *L'alumine à Gardanne de 1893 à nos jours. Une traversée industrielle en Provence*, Grenoble, PUG, 1994, 176 p.).

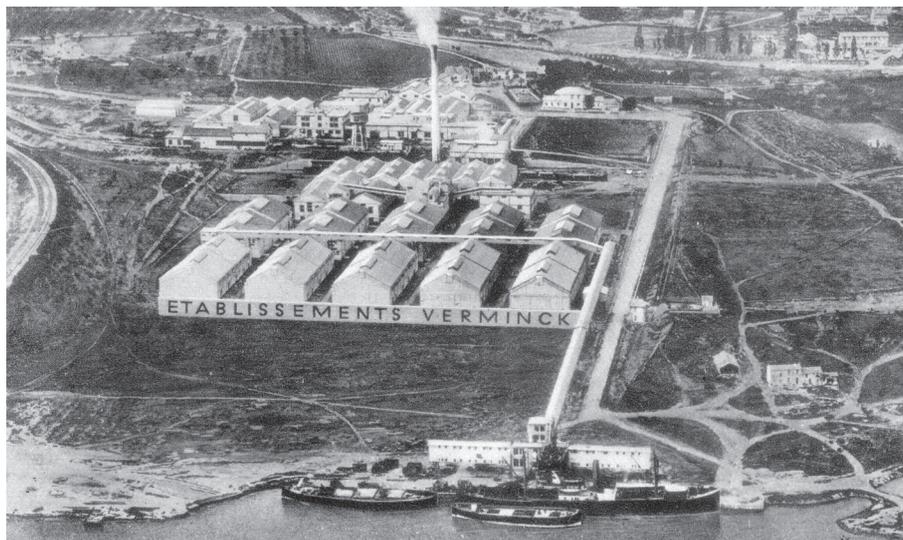
sont de vrais succès industriels. Ce n'est pas le cas des lessives en poudre que les savonniers marseillais tardent à développer. Le destin de Persil est, de ce point de vue, particulièrement révélateur de leur désintérêt pour ce nouveau produit. À court de trésorerie, Jules Ronchetti procède en 1921 à une augmentation de capital de 285 000 francs et ce sont les Savonneries Lever de Lille, filiale du groupe britannique, qui souscrivent l'intégralité des actions émises ... De la même manière, les efforts réalisés pour essayer de mettre en place des sites industriels rationnels et mécanisés ne sont pas toujours couronnés de succès. Notamment lorsque les investissements ont été effectués dans le contexte inflationniste de l'entre-deux-guerres. Les sommes dépensées dans les années 1920 par les dirigeants des Établissements Verminck pour délocaliser leurs activités productives dans une grande usine bord-à-quai sur les rives du chenal de Caronte, ont ainsi été considérablement alourdies par l'inflation : 60 millions de francs, au lieu des 30 millions initialement prévus. L'instabilité monétaire et l'affaiblissement du franc pénalisent également les achats de matières premières : « Les fluctuations désordonnées du change ont entravé sans cesse nos transactions ; une grande partie de nos matières premières étant achetées en livres sterling, tandis que les produits de notre fabrication sont réalisés en francs, vous comprendrez combien les mouvements constants de hausse et de baisse des huiles d'une part, et des changes de l'autre, rendent délicates et difficiles à certains moments, la direction de notre industrie » déplore-t-on chez Verminck en 1923¹⁵. L'inflation, l'instabilité monétaire, la faiblesse du franc et l'insuffisance de la trésorerie après les dépenses engagées dans la construction du nouveau site industriel de Caronte, fragilisent l'entreprise dont l'endettement ne cesse de se creuser. Depuis 1920, sa rentabilité est quasi nulle et les dirigeants ne versent plus de dividende aux actionnaires, ce qui ne s'était encore jamais produit depuis la transformation des Établissements Verminck en société anonyme (1912). La situation devient encore plus difficile avec la récession des années 1930. Les banques partenaires du projet « révisent alors les crédits accordés ainsi que le montant des découverts, entraînant un accroissement des charges financières (...). On aboutit à une situation inextricable. Faute de crédits suffisants, l'exploitation industrielle se trouve entravée, la situation financière aggravée »¹⁶. En 1935, les Établissements Verminck annoncent une perte de 13 millions de francs. Un an plus tard, le Tribunal de commerce de Marseille déclare la société en faillite et révèle que les pertes s'élèvent à plus de 35 millions de francs. Menacée d'être rachetée par le groupe Unilever – né de la fusion des sociétés Jurgens, Van den Bergh, Schicht et Lever (1929) –, l'usine est finalement reprise par la Société fermière des Établissements Verminck, une société anonyme de 22 millions de francs associant tous les huiliers français à Unilever, ce dernier contrôlant 45 % du fonds social.

15 Assemblée générale des Établissements Verminck, 23 juin 1923.

16 Olivier LAMBERT, *Marseille entre tradition et modernité. Les espérances déçues (1919-1939)*, Marseille, CCIM-P, 1995, p. 192.

Au-delà de cet exemple, l'industrie de la savonnerie des années 1930 présente un double visage. Elle est majoritairement composée d'entreprises familiales modestes, spécialisées dans un nombre limité de produits avec un rayonnement commercial avant tout régional et colonial : l'Huilerie nouvelle ; les Huileries Darier de Rouffio ; les Établissements Victor Régis & Cie ; les Établissements Magnan frères ; les Établissements Galinier ; la Savonnerie la Boucle ; Antonin Roux et Jean-Baptiste Paul ; les Établissements Roberty etc. À leurs côtés, trois grandes entreprises seulement évoluent à l'échelle internationale : Rocca, Tassy & de Roux, les Établissements Verminck et la société Fournier-Ferrier qui, grâce au soutien de la SMC et de Bonnasse frères, a réussi à dépasser son métier d'origine – la fabrication des bougies – pour s'imposer dans celle des savons avec la marque Le Chat. Avec près de 2 000 ouvriers, une capacité de production annuelle de 30 000 tonnes de savon et de 45 millions de paquets de bougies, la maison Fournier-Ferrier, déjà leader national de la bougie, est devenue au début des années 1930 le premier producteur de savon de Marseille. Ce n'est toutefois qu'en 1935 – plus de vingt ans après Lever et Henkel – que Fournier-Ferrier se lance dans la production de lessives de savon en poudre avec la marque Catox.

Illustration 4. Carte postale des Établissements Verminck



Vue générale des usines de Croix-Sainte, Marseille Éditions Havas, cliché C.A.F.
© Collection particulière.

Si les soudières Leblanc perdent leur cœur de métier, tandis que les savonneries résistent de façon contrastée à la concurrence internationale, l'évolution de l'industrie du soufre constitue un exemple d'adaptation réussi. Comme dans la

transformation des corps gras, les contraintes monétaires et financières de l'après-guerre sont pourtant difficiles à gérer ainsi que l'illustre le rapport de 1919 présenté à l'assemblée générale des actionnaires des Raffineries de soufre réunies :

« Avant la guerre, lorsque nous traitions un tonnage de 40 000 tonnes, nous enregistrions un mouvement d'achat de 4 à 5 millions de marchandises ; aujourd'hui, le mouvement de fonds nécessité par une réception de 40 000 tonnes atteint et dépasse les 20 millions de francs. D'autre part, précédemment, lorsque nous achetions notre soufre en Sicile, nous pouvions échelonner des vapeurs de 1 000 à 1 200 tonnes, représentant chacun un débours de 100 à 120 000 francs, tandis qu'aujourd'hui nos approvisionnements se font en Amérique, par vapeur de 3 000 à 3 500 tonnes et chaque vapeur représente un capital de 1 700 000 à 1 800 000 francs (...). Nous avons actuellement 7 vapeurs (...) représentant un tonnage de 20 000 tonnes, qui se traduisent par un capital de 10 millions. C'est en effet cette somme approximative que nous avons déjà envoyée à New-York, en subissant les fluctuations du change, qui a débuté à 7,12 et qui est aujourd'hui à environ 9,60 le dollar. À cette immobilisation d'environ 10 millions de francs, nous devons ajouter 4 millions environ de francs de marchandises que nous avons en stock dans nos usines, stocks vendus, mais que nous pouvons difficilement expédier actuellement par suite de la pénurie de wagons et des difficultés de transport. Nous avons donc une immobilisation d'environ 14 millions de francs et ce chiffre, mis en parallèle avec un capital de 2,5 millions, vous donne un aperçu des difficultés que nous rencontrons pour conduire nos affaires »¹⁷.

Avec le retour de la paix, la concurrence s'est aussi intensifiée. Les Raffineries internationales de soufre de l'Union Sulphur Cy se sont installées en Espagne (Tarragone), en Algérie (Arzew ; Constantine) et à Bassens, en Gironde. Dès 1923-1924, ses usines algériennes livrent 8 200 tonnes de soufre raffiné au vignoble local. Les Raffineries de soufre réunies réussissent malgré tout à s'adapter. Entre 1919 et 1931, les fonds propres de la société sont progressivement portés à 38,2 millions de francs courants – avec le soutien des banques Bonnasse, Zarifi, Zafiropulo et Cassati – et la société construit ou reprend des usines à Bassens (1922), Beni-Mered (1929), Narbonne (1931), Dunkerque (1931), Anvers (1931) et Tunis (1933)¹⁸. Dans le même temps, l'entreprise ferme la vieille usine Cros de Narbonne et celle de Chambon, à Marseille. Enfin, en 1935 les Raffineries de soufre réunies passent

17 Assemblée générale ordinaire des Raffineries de soufre réunies, 27 novembre 1919.

18 Bassens est une usine nouvelle d'une capacité de 10 000 tonnes. Celle de Beni-Mered est également une construction nouvelle. Narbonne, Dunkerque, Anvers et Tunis correspondent au contraire à des rachats d'anciennes maisons : la Société des anciens établissements B. Pons (Narbonne) ; la Société des anciens établissements Koch et Reis (Dunkerque et Anvers).

un accord avec l'Union Sulphur Cy pour racheter les trois quarts des actions des Raffineries internationales de soufre¹⁹. Avec 14 usines – trois à Marseille (le Canet, la Capelette, l'Abbé Féraud), trois en Algérie (Beni-Mered, Arzew, Gué de Constantine), trois dans le Languedoc (Sète, Frontignan, Narbonne), deux à Bordeaux-Bassens, une à Dunkerque, Anvers et Tunis – le nouvel ensemble industriel contrôle désormais près des deux tiers du marché national de la production du soufre raffiné. Menacés de disparition à la veille de la Première Guerre mondiale, les industriels marseillais du soufre ont réussi à inverser la tendance, à redevenir les principaux producteurs de leur branche et à constituer un leader national capable d'affronter la concurrence internationale dans un contexte économique déjà largement mondialisé.

CONCLUSION

Trois productions déstabilisées par la mondialisation des marchés et l'émergence des premières multinationales industrielles ; trois évolutions différentes. Les raffineries de soude Leblanc perdent leur cœur de métier au profit de la soude belge, tout en renouant avec la croissance par la valorisation de produits liés à la première phase du cycle Leblanc (acide chlorhydrique et acide sulfurique) ; les savonneries réussissent à freiner les ambitions provençales de Lever, mais semblent toujours en sursis ; les raffineries de soufre résistent efficacement et s'imposent sur le marché national et méditerranéen après avoir racheté leur principal concurrent américain. Au-delà de ces résultats contrastés, on remarque que les stratégies suivies par les entreprises chimiques reposent sur la conjonction de plusieurs éléments : l'ouverture à des sources de financement externes, pour pouvoir mobiliser les investissements nécessaires à leur mise à niveau technique et organisationnelle et renouveler leurs produits ; une réorganisation qui se manifeste à la fois par la concentration et la rationalisation des sites de production, mais aussi par l'implantation d'usines à proximité des principaux débouchés français et étrangers malgré le handicap de l'inflation et de la variation des taux de change ; une certaine tendance à contourner l'avantage concurrentiel d'une innovation introduite dans une activité traditionnelle par la réorientation de la production vers des marchés neufs portés par une demande en forte hausse. C'est ce qui leur permet de ne pas cesser leurs activités ; c'est ce qui leur vaut d'illustrer le principe schumpétérien de « destruction créatrice » en se situant davantage dans le registre de la recomposition industrielle que dans celui de la désindustrialisation.

19 Depuis la fermeture de sa mine de soufre, en 1924, l'Union Sulphur Cy privilégie l'exploitation du pétrole. Le rachat des actions se fait au prix de 15,5 millions de francs.

Sommes-nous aujourd'hui, toute proportion gardée, dans un cas de figure semblable ? Certes, les paramètres de l'activité industrielle ont profondément changé depuis un siècle et la comparaison peut paraître anachronique. Mais l'actuel – et compréhensible – « effet de sidération » produit par le nombre de fermetures d'usines et l'ampleur des déclassements sociaux, n'a-t-il pas aussi tendance à occulter les nouvelles dynamiques des territoires et leur capacité à renouveler leur appareil productif industriel²⁰ ? Les transformations industrielles en cours ne sont-elles pas aussi porteuses de nouvelles cohérences socio-économiques territorialisées liées à l'émergence d'un appareil productif industriel organisé en fonction de caractéristiques et de combinaisons technologiques, matérielles et humaines différentes de celles qui prévalaient jusque-là pour aboutir à l'instauration d'un nouveau « monde de production » au sens de Robert Salais et Michael Storper²¹ ? La question mérite au moins d'être posée.

Sauf mention particulière, les données de cet article sont tirées de Xavier Daumalin, *Capitalisme familial et seconde industrialisation : l'exemple marseillais (1880-1930)*, mémoire inédit pour l'obtention de l'habilitation à diriger des recherches, Aix-en-Provence, Université de Provence, 2011, 330 p.

Sur l'évolution de l'industrie chimique française au cours de cette période, voir entre autres références :

Jean-Pierre DAVIET, *Un destin international, la Compagnie de Saint-Gobain de 1830 à 1939*, Paris, Éditions des archives contemporaines, 1988, 704 p. ;

Pierre CAYEZ, *Rhône-Poulenc (1895-1975)*, Paris, Armand Colin/Masson, 1989, 344 p. ;

Jean-Pierre DAVIET, « L'industrie chimique française au tournant de la seconde industrialisation (1860-1939) », *Culture technique*, 1991, n° 23, p. 53-67.

Lionel DUMOND, « Un cas de modernisation industrielle précoce : l'industrie française du caoutchouc (1880-1970) », *Histoire économie société*, 1998, n°1, p. 83-100 ;

Lionel DUMOND, *L'épopée Bibendum*, Toulouse, Privat, 2002, 128 p. ;

Xavier DAUMALIN, *Du sel au pétrole. L'industrie chimique de Marseille-Berre au XIX^e siècle*, Marseille, Éditions P. Tacussel, 2003, 160 p.

Erik LANGLINAY, « L'usine chimique de la deuxième révolution industrielle », dans Lamard P., Stoskopf N. (dir.), *L'industrie chimique en question*, Paris, Éditions A. et J. Picard, 2010, p. 183-194.

20 « La disparition des fleurons de l'industrie marseillaise », dans Laurence AMÉRICI, Xavier DAUMALIN, *Les dynasties marseillaises de la Révolution à nos jours*, Paris, Perrin, 2010, p. 285-335 ; Jacques GARNIER, *Un appareil productif en mutation. Les 50 ans qui ont tout changé en Provence Alpes Côte d'Azur*, Paris, Economica/Anthropos, 2011, 229 p.

21 Robert SALAIS, Michael STORPER, *Les mondes de production. Enquête sur l'identité économique de la France*, Paris, EHESS, 1993, 467 p.